

# laPresse

---

## POSITIVE

### UNE ASSOCIATION LOI 1901, RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Association sans but lucratif
- Les cotisations, contributions et dons bénéficient d'avantages fiscaux (déduction de...% de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés)

### UNE COTISATION ANNUELLE

- Elle est fixée à 50 € par an
- Elle a pour but de financer l'animation de l'association.

### UNE CONTRIBUTION

#### « ACTIONNAIRE DE PRESSE »

- Chaque adhérent souscrit au départ, en plus de la cotisation annuelle, une part « actionnaire de presse » qui sera investie par l'association dans le capital du journal.
- Cet investissement est fait une seule fois, lors de l'entrée dans l'association.
- Chaque part « actionnaire de presse » est fixée à 100 €
- Chaque adhérent doit souscrire au minimum 1 part,

et au maximum 20 parts (la souscription peut être faite en plusieurs fois).

- Les statuts fixent les règles concernant cette contribution.

### UNE PARTICIPATION PRIORITAIRE AU JOURNAL

- Des réunions régulières sont organisées pour permettre aux adhérents de participer à la vie du journal et apporter des idées et suggestions.
- Les adhérents ont un accès prioritaire, à la rubrique réservée aux copropriétaires (un fonctionnement précis est établi) dans le journal.
- Les adhérents ont accès au Club des professionnels, strictement réservé aux partenaires et annonceurs devenus copropriétaires du journal.
- L'association est représentée de manière importante au conseil d'administration du journal.
- Chaque adhérent bénéficie d'une voix pour chaque part « actionnaire de presse » souscrite, à l'assemblée générale dédiée au journal.

*Les statuts de l'association sont à la disposition des adhérents.*

# LA PRESSE POSITIVE VOS CONTACTS



## LE BUREAU DE LA PRESSE POSITIVE

- **Thibault Baixas**

Animateur  
[pressepositive@hebdo-plus.net](mailto:pressepositive@hebdo-plus.net)

- **Emmanuelle de Chapuiset Le Merle**

Présidente

- **Michel Dazats**

Vice Président

- **Bernadette Prat-Bertholon**

Secrétaire

- **Jean Paul Van Vyve**

Secrétaire Adjoint

- **La Presse Positive**

Quartier Berlanne - Pôle Multi Activités Gaston Fébus  
64160 Morlaàs  
Tél. 05 59 140 140 - Fax. 05 59 140 149

- **L'HEBDO +**

[www.hebdo-plus.fr](http://www.hebdo-plus.fr)

RESTEZ ENTHOUSIASTE !  
ADHÉREZ À  
"LA PRESSE POSITIVE"

# laPresse

---

## P O S I T I V E

Pôle Gaston Fébus,  
Quartier Berlanne, 64160 Morlàas  
Tel: 05.59.140.140 ; Ptb: 06.78.66.29.65  
Mail: pressepositive@hebdo-plus.net  
Association loi 1901, N° W643003940

L'Association a pour vocation d'accompagner et promouvoir  
une presse positive, indépendante et gratuite. Accessible à tous,  
elle défend le droit à l'information pluraliste, objective et de qualité.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Pays : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Mobile : .....

Société : .....

.....

Profession : .....

Date de naissance : .....

Ville de naissance : .....

Origine de votre contact : .....

.....

Motivations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**J'adhère à la Presse Positive,  
Montant de ma contribution comme  
"Actionnaire de Presse":**

100€       300€       500€

1000€       Autre :       .....€

+ la Cotisation annuelle : 50€

Total à régler : .....

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de la Presse Positive

**J'adhère au Club Affaires**   
**Montant de ma contribution comme  
"Membre du Club Affaires":**

Prélèvement automatique :

Joindre un RIP ou RIP avec ce document

Mes deux parrains :

- .....
- .....

*Je déclare devenir membre du Club Affaires*

Fait à : .....

Le : .....

Signature : .....

*Je déclare devenir membre de la Presse Positive,*

Fait à : .....

Le : .....

Signature : .....

# 10 MOTS CLÉS 10 BONNES RAISONS DE REJOINDRE L'ASSOCIATION

## 1 COPROPRIÉTAIRE

- Devenir copropriétaire d'un journal, c'est une opportunité unique en France ; c'est une démarche sans équivalent.
- Chaque adhérent est actionnaire collectivement, et devient un « associé » à part entière.

## 2 INDÉPENDANCE

- L'association des copropriétaires est garante de l'indépendance du journal
- Par le rassemblement d'un grand nombre d'actionnaires et par le capital investit, l'association est un actionnaire majeur du journal.

## 3 POSITIF

- L'association a pour mission de créer et de développer une presse porteuse d'une information positive, ce qui manque aujourd'hui dans la région et en France.
- Pas de sensationnel et pas de chiens écrasés.
- Pas de polémiques inutiles sur les sujets délicats, mais un apport d'idées et de débats.

## 4 PLURALITÉ

- La pluralité de la presse a disparu en Béarn : La République et l'Eclair ont été totalement fusionnés et n'ont plus qu'une seule rédaction ; de plus, les deux journaux appartiennent à Sud-Ouest.
- La restauration de la pluralité de la presse en Béarn est fondamentale pour garantir le bon fonctionnement de la démocratie locale.
- L'association a donc une mission essentielle.

## 5 TOUS

- Une information mise à la disposition gratuitement de l'ensemble de la population, grâce aux actionnaires, aux partenaires et aux annonceurs.
- L'association assure une mission citoyenne essentielle en offrant ainsi au plus grand nombre l'accès à l'information.

## 6 N°1

- Le journal hebdomadaire d'information gratuit est mis à la disposition de l'ensemble de la population de son territoire (dépôts, boîtes aux lettres, Internet...) et peut viser 100% des foyers.
- Sa diffusion dépasse très largement la diffusion de l'ensemble de la presse payante, forcément limitée (moins de 50% des foyers).
- L'association a d'autant plus de poids qu'elle est associée au journal N°1 de son territoire.

## 7 AVENTURE

- Une aventure passionnante, en participant à la création, à la vie et au développement d'un média.
- Une belle aventure humaine, à la fois par la rencontre des autres associés venus d'horizons différents, et par le soutien apporté par le journal aux aventures humaines locales (entreprises, associations...)
- Une aventure de création d'entreprise à fort potentiel sur le territoire.

## 8 UTILE

- L'association est porteuse d'une démarche utile, parce qu'à travers le journal, elle soutient tous ceux qui bougent, tous ceux qui agissent.
- L'association et le journal apportent une capacité nouvelle pour fédérer et mobiliser les énergies.
- Elle favorise ainsi le développement du territoire.
- L'association permet aux adhérents, grâce à leur journal, de profiter d'un relais majeur d'information pour promouvoir leurs activités et initiatives.
- Participer à l'association, c'est un plaisir vraiment utile.

## 9 INVENTER

- L'association est un acteur incontournable pour inventer une nouvelle forme de presse, dans les contenus comme dans la forme, parce qu'elle associe une très large variété de personnes, et pas seulement des journalistes ou des professionnels des médias.
- L'association veut être, en permanence, un vivier d'idées nouvelles. L'innovation est une obsession de tous les instants.
- L'association et le journal veulent encourager aussi tous ceux qui innovent sur le territoire.
- L'association veut placer le journal au cœur d'une approche multimédia, utilisant tous les types de médias (écrits et audiovisuels) et de supports (papier, Internet, mails, téléphonie...).

## 10 VALEURS

- La presse d'information a pour mission première « la diffusion de la pensée », reposant sur des valeurs fortes : c'est ce qui constitue sa ligne éditoriale.
- L'association et le journal veulent encourager l'expression et le débat d'idées positives.
- Chaque adhérent peut ainsi bénéficier d'un espace privilégié d'expression.

